

A nos lecteurs

Autor(en): **Monot, Pierre-Etienne**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 12

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A nos lecteurs

A l'heure où ces lignes sont rédigées, la votation des 6 et 7 décembre sur le contre-projet fédéral pour une meilleure protection des locataires appartient encore à l'avenir. Mais ses résultats seront connus à l'heure où vous lirez ces lignes.

On sait que l'Union suisse pour l'amélioration du logement et sa section romande ont pris position en faveur du contre-projet fédéral, après avoir approuvé que les représentants des mouvements de locataires aient retiré leur initiative au profit du contre-projet fédéral; ce fut là une preuve de sagesse politique, dont on veut souhaiter qu'elle se révèle payante au lendemain de cette votation. L'USAL a en effet la ferme conviction que le droit actuel en matière de bail à loyer s'en trouvera sensiblement amélioré.

Cela dit, il convient pour le rédacteur de prendre congé de vous, amis lecteurs: après treize années consacrées à la rédaction de votre revue préférée, c'est ici le dernier billet que je vous adresse. Dès le 1^{er} janvier 1987, la rédaction sera assurée par mon excellent confrère et ami M. François-Joseph Z'graggen. Sous son impulsion, la revue va faire peau neuve, tant dans sa couverture que dans sa présentation intérieure, bref, un rajeunissement que notre revue mérite bien à l'aube de sa sixième décennie d'existence. Nous vous laissons la surprise de découvrir au début de l'année le nouveau visage de l'Habitation.

Ainsi donc, j'adresse mes souhaits de réussite au nouveau rédacteur et à vous, lecteurs, mes vœux pour les fêtes et l'an nouveau.

Pierre-Etienne Monot.

Sommaire

Aménagement, politique foncière et politique du logement: programme de la journée d'étude de l'ASPAN	3
Société coopérative d'habitation Genève: extraits du rapport sur l'exercice 1985-1986	4
La Cité Bel-Air à Marly (FR), par Bernard Vouga	10
Actualité du logement	16

habitation

Revue de Suisse romande
pour le logement,
l'architecture, l'urbanisme,
l'aménagement du territoire
et la protection
de l'environnement.

Edition

section romande de l'Union suisse pour
l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8,
1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L,
enseignant à l'EAUG,
rue Cité-Derrière 15, 1005 Lausanne,
tél. (021) 22 51 49.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres: MM. R. Gay, P. Gilliland.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021 / 20 41 41

Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des
sociétés coopératives d'habitation affiliées à
l'USAL Section romande de l'Union suisse pour
l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse
occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN
(Association suisse pour l'aménagement national),
de la FAS (Sections romande et genevoise
de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement

Suisse: Fr. 29.- par an. Etranger: Fr. 42.-
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622-9.